

Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

30 novembre 2017

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> GROS PLAN DU MOIS

FILIERE BOIS

Construire en bois certifié BOIS DES ALPES™ : Agir par la demande publique

Les Communes forestières et l'association Bois des Alpes publient à l'attention des maîtres d'ouvrages et maîtres d'oeuvre de construction publique une nouvelle édition, entièrement renouvelée, de leur guide pratique «Construire en BOIS DES ALPES™ - Etapes clefs pour insérer une fourniture de bois certifié BOIS DES ALPES™ dans la commande publique».

L'occasion de revenir sur le déploiement de la certification BOIS DES ALPES™ en 2017, avec ses entreprises certifiées, ses nouveaux bâtiments, ses outils et dynamiques sur les territoires...



53

entreprises

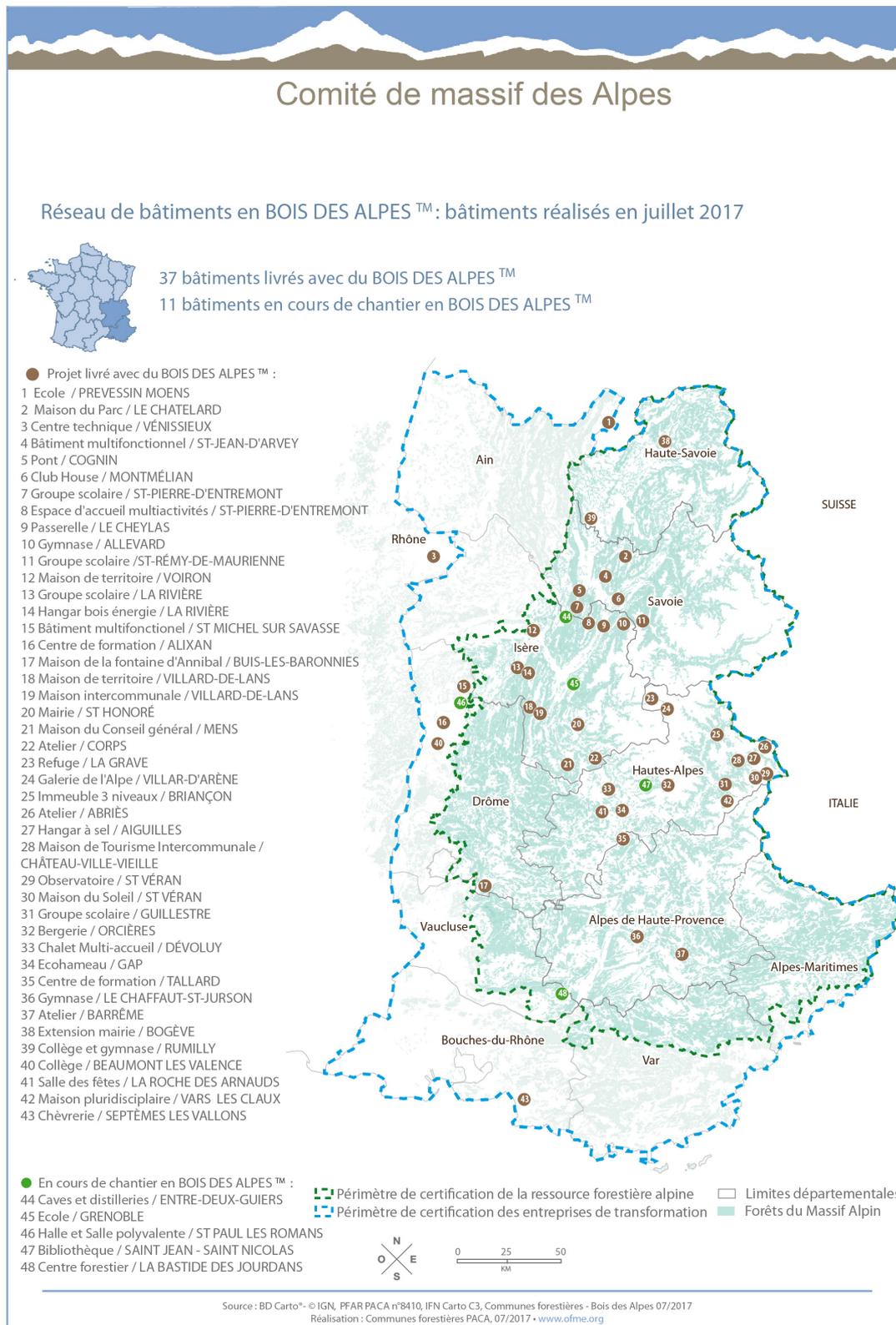
certifiées BOIS DES ALPES™

2017, une année marquée par un fort développement de l'offre et de la demande

En cette fin d'année 2017, 53 entreprises et sites de distributions sont désormais certifiés BOIS DES ALPES™. L'augmentation de l'offre a été conséquente, notamment par la certification d'importantes scieries des Alpes du



Nord, d'entreprises de charpente sur l'ensemble des deux régions et surtout par l'accès à la certification de 20 agences du groupe SAMSE (dont 4 dans les Hautes-Alpes et 3 dans les Alpes de Haute Provence). Il devient donc de plus en plus facile de se procurer du bois certifié BOIS DES ALPES™.



Près de 50 projets sont aujourd'hui construits avec du bois certifié BOIS DES ALPES™. Ils représentent une surface de plancher de plus de 40 000 m² et un volume mis en œuvre de 5 000 m³.



Une trentaine de projets sont actuellement à l'étude et accompagnés pour une insertion de bois certifié BOIS DES ALPES™, dont beaucoup verront leur chantier se réaliser en 2018.

Ce développement important concrétise tout le travail réalisé depuis presque 10 ans pour lancer la certification (celle-ci étant effective depuis 5 ans). Inspiré par cette réussite, un autre massif se lance dans la certification de ses bois : la certification Bois des Territoires du Massif Central a ainsi vu le jour en cette année 2017.

Des outils innovants au service du développement de l'utilisation du BOIS DES ALPES™

La nouvelle version du guide « marchés publics »

De 2012, date d'achèvement du premier bâtiment pilote, à aujourd'hui en 2017, une quarantaine de bâtiments publics ont été construits avec du bois certifié BOIS DES ALPES™.

Durant cette phase de démarrage, les collectivités et leur maître d'œuvre ont bénéficié d'un outil leur permettant de prescrire du bois certifié BOIS DES ALPES™ en respectant le Code des Marchés Publics : le guide *Construire en Bois des Alpes, Etapes clefs pour insérer une fourniture de bois certifiée BOIS DES ALPES™ dans la commande publique*, édité en 2013 par les Communes forestières et l'association Bois des Alpes. La méthode proposée dans ce guide a fonctionné, en témoigne la réussite de ces premières opérations.



La récente réforme de la réglementation des marchés publics a conduit les Communes forestières et l'association Bois des Alpes à actualiser et à consolider les préconisations de ce guide. Ce travail a été mené avec l'accompagnement d'un juriste spécialisé en droit public et a permis de prendre en compte l'expérience des opérations passées ayant prescrit du bois certifié BOIS DES ALPES™.

Ce guide s'adresse aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre d'une construction publique située dans les départements du massif alpin et de sa périphérie. Il est possible de se le procurer auprès des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'association Bois des Alpes.



La réalisation d'une FDES collective « BOIS DES ALPES™ »

Lorsqu'entrera en vigueur la réglementation environnementale 2020, il sera obligatoire pour les fabricants de matériaux de disposer de données environnementales complètes pour accéder aux marchés de la construction. L'association Bois des Alpes, dans le cadre d'un partenariat avec EnvirobatBDM, mène une étude qui permettra de doter l'ensemble des scieries certifiées du massif d'une FDES (Fiche de Données Environnementales et Sanitaires).

Des opportunités dans les grandes opérations

L'opération de construction du collège de Beaumont-les-Valence (26), achevée lors de l'été 2017, a montré que la filière des entreprises certifiées BOIS DES ALPES™ était structurée pour répondre à de gros marchés : 1 000 m³ de bois certifié BOIS DES ALPES™ ont été mis en œuvre dans cette construction, avec un strict respect des budgets et des délais.

L'association Bois des Alpes cherche désormais à positionner l'offre de produits certifiés dans un marché en devenir, celui des immeubles de moyenne et grande hauteur en bois. Depuis l'année dernière, elle anime un groupe de travail interprofessionnel (forestiers, scieurs, charpentiers, lamellistes, architectes, bureaux d'études) qui se réunit régulièrement pour élaborer une stratégie d'accès à ce marché, qui fait appel à de l'innovation sur le plan de la conception (poteau-poutre au lieu du CLT), de la fabrication et de la mise à disposition de la ressource.

Des dynamiques dans les territoires autour du bois certifié BOIS DES ALPES™

Une dynamique exemplaire dans les Hautes-Alpes

Le département des Hautes-Alpes compte déjà 17 bâtiments construits avec du bois certifié BOIS DES ALPES™. Les entreprises certifiées comptent 3 scieries (plus une en cours de certification), 6 charpentiers (plus 2 en cours de certification) et 4 négoce de matériaux. On trouve des entreprises de toutes tailles.

La notoriété de BOIS DES ALPES™ permet de faire éclore beaucoup de nouveaux projets de bâtiments. Les institutions locales - Département, Préfecture, CAUE 05 - sont partenaires des Communes forestières et de l'association Bois des Alpes dans la promotion du bois certifié, en tant qu'outil d'un développement économique durable du territoire.

Deux évènements ont été organisés cette année dans les Hautes-Alpes :

- La visite de la bibliothèque de Saint Jean Saint Nicolas, dans le Champsaur, en cours de chantier, avec la commune, l'architecte et l'entreprise de charpente. Cette visite a réuni une vingtaine d'élus le 18/10/2017.



> Découverte de l'utilisation du bois certifié BOIS DES ALPES™ à l'occasion de la construction de la bibliothèque de Saint Jean Saint Nicolas, avec l'architecte Jérôme Voutier et l'entreprise Alpes Méditerranée Charpentes.

- La [visite du centre Polyaéro](#), à Tallard, construit en 2016, avec les acteurs du projet (maître d'ouvrage, archi-



tecte, entreprise). Cette visite aura lieu le 12/12/2017. Il est possible de [s'y inscrire auprès des Communes forestières](#).

Les investissements touristiques en montagne par les espaces valléens

La politique du massif alpin encourage à la fois la diversification de l'activité touristique avec de l'investissement dans la construction ou la réhabilitation d'équipements touristiques et l'augmentation de l'usage local du bois alpin. Pour les pouvoirs publics, il y a donc un fort enjeu de rapprochement opérationnel de ces deux axes de la politique du massif alpin, dans un souci de cohérence des moyens alloués.

Les porteurs de projets touristiques, en faisant le choix de mettre en œuvre du bois certifié BOIS DES ALPES™ ont la clef pour mettre en œuvre cette politique. Les projets financés dans le cadre des espaces valléens représentent un fort potentiel de développement de la demande en bois certifié BOIS DES ALPES™ : une centaine de projets de construction, rénovation et aménagement extérieurs de toutes tailles ont été identifiés sur l'ensemble du Massif Alpin.

L'Etat (Commissariat du massif alpin), des deux Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes et des Communes forestières ont pris l'initiative d'organiser 3 réunions : une première à Albertville le 29/10, une deuxième à Sisteron le 15/11 et la troisième à Plan du Var le 16/11. Ces réunions ont été destinées à renseigner les maîtres d'ouvrage sur la certification BOIS DES ALPES™, de les convaincre de son intérêt et de leur exposer la marche à suivre pour en mettre en œuvre dans leur projet.

Des marchés à aller chercher sur le littoral

Les zones littorales de notre région sont les plus dynamiques sur le marché de la construction. Or il y a un fort enjeu de complémentarité avec les zones montagneuses : complémentarité économique (à travers l'usage de bois certifié BOIS DES ALPES™ dans les chantiers du littoral), environnementale (qualité de l'air, qualité de l'eau, risques naturels) et sociale (loisirs en montagne). Il ne faut pas oublier que cette complémentarité a existé par le passé : par exemple, les menuiseries, charpentes et planchers des bâtiments marseillais du XIXe siècle étaient principalement construits en mélèzes acheminés sur la Durance.



> Visite de l'entreprise Triangle à Gardanne, entreprise de charpente nouvellement certifiée BOIS DES ALPES™ lors de l'assemblée générale de l'association Bois des Alpes.

Les Bouches-du-Rhône ont vu s'élever cette année le premier bâtiment en bois certifié BOIS DES ALPES™ du département, la chèvrerie-fromagerie de Septèmes-les-Vallons. L'entreprise de charpente, situé à 10 km du chantier, s'est certifiée BOIS DES ALPES™. L'association Bois des Alpes a choisi d'organiser son assemblée générale annuelle, le 27/9/2017, sur cette commune, en incluant une visite de l'entreprise et de la chèvrerie.



Un ouvrage en bois certifié BOIS DES ALPES™ a été construit dans le Var : il s'agit d'une passerelle piétonne bois au collège de Saint-Raphaël.

Ces deux projets montrent qu'il y a un intérêt pour BOIS DES ALPES™ dans ces zones en périphérie du massif alpin, et que cette certification est une solution cohérente et fiable pour y utiliser du bois local, en se basant sur les entreprises locales. Tout l'enjeu réside désormais dans le développement du marché grâce à de nouveaux projets de bâtiments en bois certifié BOIS DES ALPES™.

[www](#) Lire l'article sur la nouvelle édition 2017 du guide Construire en BOIS DES ALPES™

[www](#) Télécharger la nouvelle édition 2017 du guide Construire en BOIS DES ALPES™

[www](#) Lire l'article sur la visite du centre Polyaéro du 12 décembre prochain

[www](#) Consulter le site de l'association Bois des Alpes

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

FORET PUBLIQUE - Assemblée générale de la Fédération nationale des Communes forestières

La Fédération nationale des Communes forestières a tenu son assemblée générale le 27 octobre 2017, en présence de 150 participants accueillis dans hémicycle du Conseil Régional d'Ile de France, en présence du ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Stéphane Travert, venu clôturer cette journée.

[www](#) Lire l'article complet

POLITIQUES TERRITORIALES - Prochaine rencontre des élus des CFT

Les Communes forestières, dans le cadre de l'animation du réseau des territoires forestiers, invitent les élus de Chartes forestières et élus porteurs de projets forestiers à une rencontre des élus des territoires forestiers le mardi 19 décembre prochain à Gardanne (13).

[www](#) Lire l'article complet

CERTIFICATION FORESTIERE PEFC - Un audit externe de suivi passé avec succès

Les 28 et 29 septembre derniers, le système de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur a été audité par un auditeur extérieur mandaté par l'organisme ECOCERT Environnement. Cet audit a été un succès pour l'entité régionale puisqu'aucune non-conformité au système n'a été détectée

[www](#) Lire l'article complet

SYLVICULTURE - Ensemble, Plantons pour la Forêt

Les acteurs partenaires de la filière « Forêt&Bois Hautes-Alpes » ont mis en place le projet « Ensemble, Plantons pour la Forêt » afin de participer à l'amélioration et à la diversification des forêts.

[www](#) Lire l'article complet

FILIERE BOIS - Visite de POLYAERO construit avec du BOIS DES ALPES™ à Tallard (05) le 12/12/2017

Lors de la construction de l'aérocampus de Tallard, en 2016, le Département des Hautes-Alpes, maître d'ouvrage, a fait le choix de mettre en oeuvre du bois certifié BOIS DES ALPES™ dans les ouvrages en bois.

Les Communes forestières organisent une visite de ce bâtiment le 12 décembre prochain, en présence du maître d'ouvrage, de l'architecte François Dufayard et de l'entreprise DAUTREMER, certifiée BOIS DES ALPES™ et



titulaire du lot bois. Cet événement est organisé en partenariat avec le Département des Hautes-Alpes, le CAUE 05, Envirobat BDM, l'association Bois des Alpes et Fibois 04-05.

[www Lire l'article complet](#)

FORMATION - Bâtir une stratégie commune de commercialisation des bois en Ubaye Pays-de-Seyne

L'association des Communes forestières des Alpes de Haute-Provence et les Communautés de communes Provence Alpes Agglomération et Vallée de l'Ubaye-Serre-Ponçon invitent les élus du territoire de la vallée de l'Ubaye et du Pays-de-Seyne à une formation sur la commercialisation des bois, le mercredi 13 décembre au Lauzet-Ubaye (04) de 14h à 17h.

[www Lire l'article complet](#)

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES ESPACES THEMATIQUES ET LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Cartothèque interactive > <http://www.ofme.org/cartotheque>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur